Image not found or type unknown

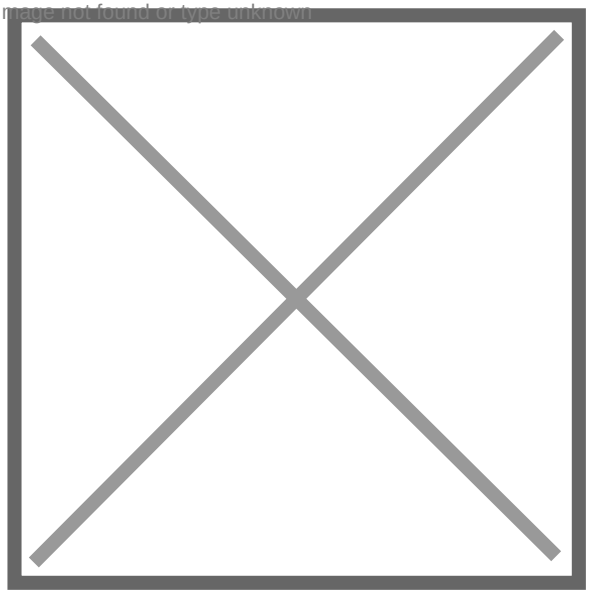

Succession de ma grand-mère

Par **ACHER**, le **19/01/2018** à **20:21**

BONJOUR marque de politesse[smile4]

ma grand mère est décédée en 1985. une somme d argent a été déposé chez un notaire pas de nouvelle de ce notaire depuis ma mère est décédée en 2009 ainsi qu'un oncle en 2014. Toujours pas de manifestation de ce notaire. Que devons nous faire . Quelle sont les intéréts depuis la date du 04.02.1986 jusqu'à 2018. Le notaire n'a jamais envoyé aux héritiers aucun bilan de la somme versée et les dépenses payées après l'inhumation. Que peux t on faire merci.

Par **jos38**, le **20/01/2018** à **09:51**

bonjour. le notaire ne se manifeste pas mais vous, est-ce que vous vous êtes manifesté auprès de lui?

Par **ACHER**, le **23/01/2018** à **10:19**

BIEN SUR JE ME SUIS MANIFESTEE AUPRES DE LUI 2 FOIS EN 2014 AVEC UNE LETTRE RECOMMANDEE A.R ET UN APPEL TELEPHONIQUE PAS DE NOUVELLE. EST CE QUE JE DOIS M ADRESSER A LA CHAMBRE DES NOTAIRE POUR FAIRE BOUGER LES CHOSES. MERCI DE REPONSE

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés